

AVIS D'OUVERTURE

EXAMEN PROFESSIONNEL

RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{èME} CLASSE

Pour 2024, les centres de gestion de la fonction publique territoriale du Gard et des Hautes-Pyrénées, en partenariat avec les centres de gestion de la région Occitanie, organisent l'examen professionnel d'accès au grade de rédacteur territorial principal de 2ème classe, par avancement de grade.

EXAMEN PROFESSIONNEL	CDG ORGANISATEURS	LIEUX DES ÉPREUVES	
	CDG du Gard 183 chemin du Mas Coquillard 30900 NIMES 04 66 38 86 98 ou 04 66 38 86 85 - http://www.cdg30.fr	Nîmes et ses environs	
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2 ^{ÈME} CLASSE	CDG des Hautes-Pyrénées 13 rue Emile Zola 65600 SEMEAC 05 62 38 92 50 - www.cdg65.fr	Tarbes et ses environs	
AVANCEMENT DE GRADE	CONDITIONS D'ACCÈS Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6ème échelon du grade de rédacteur territorial et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.		
	Dispositions dérogatoires pour l'examen de la session 2024 : A titre dérogatoire, en application du décret n° 2023-927 du 7 octobre 2023 relatif à l'avancement de grade des catégories B, pourront être admis à concourir, les fonctionnaires ayant au moins atteint le 4ème échelon du grade de rédacteur et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau, au plus tard le 31 décembre 2025.		

DATE DE DEBUT DES INSCRIPTIONS ou PREINSCRIPTION	DATE DE FIN DES INSCRIPTIONS ou PREINSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS	DATE DE LA 1 ^{ère} ÉPREUVE
MARDI	MERCREDI	JEUDI	JEUDI
05 MARS 2024	10 AVRIL 2024	18 AVRIL 2024	26 SEPTEMBRE 2024